

# CHRONIQUE POLITIQUE.

—

## ÉLECTIONS A LYON. — AFFAIRES DE ROME.

Chaque élection donne lieu maintenant à un travail singulier et qui paraît fort goûté par les divers organes de la presse. Chaque scrutin est analysé, décomposé. On y tient compte même des opinions de ceux qui se sont abstenus de voter. L'urne électorale — style parlementaire — est devenue le creuset où les alchimistes politiques, pleins d'ardeur et d'anxiété, cherchent moins l'intérêt de la France que la fortune des partis qui l'agitent. Pour celui-ci, c'est le gage du succès de demain, pour tel autre, la justification des actes de la veille, pour beaucoup, une vengeance contre le passé. Tout le monde y trouve ordinairement la victoire, malheureusement personne n'y voit un enseignement.

Quant à nous, nous ne sommes pas d'assez ingénieux arithméticiens pour prendre notre part de ces recherches subtiles. Nous aimons mieux examiner si, dans les dernières élections de notre département, il n'y a pas, pour tous les esprits impartiaux, une amélioration réelle sur les élections précédentes; s'il n'y a pas lieu de constater un progrès dont tous les partis, vainqueurs ou vaincus, puissent se réjouir. On juge de la valeur d'une opinion par les hommes choisis pour la représenter : félicitons donc les électeurs de M. Jules Favre d'avoir compris qu'il ne s'agissait pas seulement d'envoyer à la Chambre des hommes qui votent, mais des hommes qui discutent. C'est un véritable progrès; tout le monde doit le reconnaître. Quand on a recours aux hommes de paroles, c'est un signe que l'on renonce aux hommes de combat. Certes il y a là quelque chose qui ressemble fort peu aux choix du 13 mai. En effet, sauf quelques représentants qui peuvent rendre, par leur intelligence et leur expérience des services positifs à leur pays, cette liste de nos onze députés se composait de trop de médiocrités incontestables pour qu'un parti pût en tirer quelque avantage au point de vue de ses intérêts politiques ou quelque satisfaction à l'endroit de son amour-propre. Ce n'étaient pas même les *dieux mineurs* (dii minores) mais les dieux inconnus. Deux victoires électorales, aussi complètes que celle-là, auraient suffi à tuer le parti le plus vivace et le mieux constitué. Un autre avantage de cette élection, c'est que M. Jules Favre, placé avec la minorité de l'assemblée, sur un terrain plus étroit, obligé de défendre la Constitution contre des impatiences et des rancunes peu justifiables, contraint de rester toujours dans le cercle de la légalité, trouvera heureusement pour lui, moins souvent que dans l'assemblée constituante, des occasions de laisser son talent et sa colère s'égarer sur les hommes et les choses. Après avoir causé bien des étonnements par sa conduite politique, il peut dans les circonstances actuelles servir